

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
De MORNAC-SUR-SEUDRE
Du LUNDI 10 AVRIL 2017 à 19 h 00**

Monsieur le Maire ouvre la séance, en qualité de Président, suite à la convocation qui a été adressée à chaque conseiller le 3 avril 2017, conformément à la procédure prévue par l'article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Locales.

PRÉSENTS :

**M. Gilles SALLAFRANQUE - M. Jacky HALLARD – M. Jean-Marie CHUSSEAU
M. Serge MIQUEL - M. Xavier MINGUEZ - Mme Annick GOULEVANT – M. Michel
JEAN Mme Muriel BOYER – M. Jean FAYOLLE - Mme Patricia SAID - Gaëlle
SABOURAUD**

Date de la convocation : le 3 avril 2017.

Absents excusés : **M. Guillaume MARTIN - M. Emmanuel CRÉTIN – Rénald BARBOT**

Absent non excusé : **0**

Procurations : 1 M. Emmanuel CRÉTIN représenté par M. Gilles SALLAFRANQUE

M. Guillaume MARTIN représenté par M. Jean FAYOLLE

M. Rénald BARBOT représenté par M. Jacky HALLARD

Monsieur le maire fait procéder à la désignation du Secrétaire de séance : **M. Annick
GOULEVANT**

et sollicite les conseillers sur le dernier compte-rendu : **Pas d'observation.**

04 / 16 - COMPTE DE GESTION 2016 – CCAS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le Compte de Gestion 2016 du CCAS du Receveur Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver à l'unanimité le compte de gestion 2016 du CCAS présenté par le Receveur Municipal.

04 / 17 - COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – Office de Tourisme

*La Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Jacky HALLARD
, délibère sur le Compte Administratif de l'exercice 2016 dressé par Monsieur
SALLAFRANQUE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif de
l'exercice considéré, qui peut se résumer ainsi :*

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		2 253,61 €	0,00 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	9 769,54 €	10 971,44 €	0,00 €	0,00 €
Résultat de clôture		3 455,51 €		0,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, hors de la présence de M. le Maire, accepte à l'unanimité le compte administratif de l'Office de Tourisme 2016.

04 / 18 - COMPTE DE GESTION 2016 – Office de Tourisme

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le Compte de Gestion 2016 de l'Office de Tourisme du Receveur Municipal qui est identique au Compte Administratif 2016 de l'Office de Tourisme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte de gestion 2016 de l'Office de Tourisme présenté par le Receveur Municipal.

04 / 19 COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – Commune de Mornac sur Seudre

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Jacky HALLARD délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2016 de la commune dressé par Monsieur SALLAFRANQUE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2016 de la commune, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		101 588,98	65 187,34			36 401,64
Opérations de l'exercice	535 201,16	640 270,33	318 890,90	326 145,04	854 092,06	966 415,37
Résultat de clôture		206 658,15	57 933,20			148 724,95

Hors de la présence du Maire, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le compte administratif 2016 de la commune comme résumé ci-dessus.

04 / 20 COMPTE DE GESTION 2016 – Commune de Mornac sur Seudre

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le Compte de Gestion 2016 de la commune du Receveur Municipal qui est identique au Compte Administratif 2016 de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte de gestion 2016 de la commune présenté par le Receveur Municipal.

04 / 21 AFFECTATION DE RESULTATS 2016 - Commune de Mornac sur Seudre

Le Conseil Municipal, constatant :

- un excédent de la section de fonctionnement de 206 658,15 €
- un déficit de la section d'investissement de 57 933,20 €
- un solde de 3 455,51 € du résultat de l'Office de Tourisme à intégrer au résultat de la commune suite au transfert des O.T. à la C.A.R.A.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter les résultats comme suit :

Affectation	Montant
Déficit d'investissement reporté (ligne 001)	57 933,20 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (article 1068)	157 933,20 €
Excédent de fonctionnement reporté (ligne 002)	52 180,46 €

04 / 22 - BUDGET 2017 – Commune de Mornac sur Seudre

Monsieur le Maire, propose au conseil municipal de voter le budget primitif 2017 de la commune :

- en section de fonctionnement par chapitre
- en section d'investissement par opérations et par chapitres

Le budget primitif est présenté comme suite :

- section de fonctionnement (en équilibre) :
 - Dépenses 665 063,46 €
 - Recettes 665 063,46 €
- section d'investissement (en équilibre)
 - Dépenses 423 273,80 €
 - Recettes 423 273,80 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

- d'accepter les modalités de vote dudit budget ;
- de voter le budget primitif de la commune, pour l'exercice 2017, tel que présenté ci-dessus.

04 / 23 - TAUX D'IMPOSITION (taxes foncières et taxe d'habitation) pour 2017

Monsieur le Maire informe que les taux des taxes d'imposition pour 2016 ont été les suivantes :

Taxe d'Habitation	12,14 %
Taxe Foncière (bâti)	21,22 %
Taxe Foncière (non bâti)	94,51 %

Monsieur le Maire propose, afin de compenser une petite partie de la diminution de la D.G.F. une augmentation uniforme du taux de chacune de ces taxes de 0,5 %.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'augmenter uniformément les différents taux d'imposition de 0,5 %, ce qui donne pour 2017 :

Taxe d'Habitation	12,20 %
Taxe Foncière (bâti)	21,33 %
Taxe Foncière (non bâti)	94,99 %

04 / 24 - DIA supérieures à 200 000 €

14 Route de Breuillet

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu une déclaration d'intention d'aliéner supérieure à 200 000 €uros soumises au droit de préemption prévu par le code de l'urbanisme et qu'il y a lieu de se prononcer sur notre droit de préemption :

Le 17.03.2017, Me Philippe LESTRILLE Notaire à Etaules (17) pour la vente de la propriété située 14 route de Breuillet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité :

. de ne pas user de son droit de préemption pour cette propriété.

2 Route de Breuillet

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu une déclaration d'intention d'aliéner supérieure à 200 000 €uros soumises au droit de préemption prévu par le code de l'urbanisme et qu'il y a lieu de se prononcer sur notre droit de préemption :

Le 17.03.2017, Me Pierre-Olivier FOURNIER Notaire à Bordeaux (33) pour la vente de la propriété située 2 route de Breuillet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité :

. de ne pas user de son droit de préemption pour cette propriété.

04 / 25 . CARA – Modification membres commission de travail et de réflexion (commission culture et tourisme),

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de mettre à jour la commission culture et tourisme de la C.A.R.A

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal désigne :

Pour la commission Culture :

- . M. Jean-Marie CHUSSEAU..... (titulaire)
- . Mme Muriel BOYER (suppléante)

Pour la commission Tourisme :

- . M. Muriel BOYER..... (titulaire)
- . M. Rénaud BARBOT..... (suppléant)

**04 / 26 LANCEMENT DE LA CONSULTATION DE MAITRISE D'ŒUVRE
POUR LA REALISATION D'UNE SALLE DES FETES**

Monsieur le Maire explique que la salle des fêtes est de plus en plus vétuste et que par mesure de sécurité mais aussi de normes pour handicapés il y a lieu de réfléchir au devenir de cette salle.

Après réflexion le conseil municipal décide d'engager la procédure pour la réalisation d'une salle des fêtes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE par 13 voix pour et 1 abstention (M. Jean-Marie CHUSSEAU)

- D'autoriser M. le Maire à lancer la procédure de mission de maîtrise d'œuvre,
- A signer le marché de maîtrise d'œuvre à intervenir.

Liste des délibérations par numéros d'ordre

Réunion du 10 avril 2017

04 / 16 - COMPTE DE GESTION 2016 – CCAS

04 / 17 - COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – Office de Tourisme

04 / 18 - COMPTE DE GESTION 2016 – Office de Tourisme

04 / 19 COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – Commune de Mornac sur Seudre

04 / 20 COMPTE DE GESTION 2016 – Commune de Mornac sur Seudre

04 / 21 AFFECTATION DE RESULTATS 2016 - Commune de Mornac sur Seudre

04 / 22 - BUDGET 2017 – Commune de Mornac sur Seudre

04 / 23 - TAUX D'IMPOSITION (taxes foncières et taxe d'habitation) pour 2017

04 / 24 - DIA supérieure à 200 000 €

04 / 25 . CARA – Modification membres commission de travail et de réflexion (commission culture et tourisme),

04 / 26 LANCEMENT APPEL D'OFFRES – Cabinet d'Architecte SALLE DES FETES

N°	NOM	PRÉNOM	Fonction	signature
1	SALLAFRANQUE	Gilles	Maire	
2	HALLARD	Jacky	adjoint	
3	CHUSSEAU	Jean-Marie	adjoint	
4	SABOURAUD	Gaëlle	adjointe	
5	MIQUEL	Serge	adjoint	
6	FAYOLLE	Jean	Conseiller municipal	
7	JEAN	Michel	Conseiller municipal	
8	MINGUEZ	Xavier	Conseiller municipal	
9	MARTIN	Guillaume	Conseiller municipal	A donné procuration
10	BARBOT	Rénald	Conseiller municipal	A donné procuration
11	BOYER	Muriel	Conseillère municipale	
12	CRÉTIN	Emmanuel	Conseiller municipal	A donné procuration
13	SAID	Patricia	Conseillère municipale	
14	GOULEVANT	Annick	Conseillère municipale	